

**C**ONFÉRENCE  
**C**ONSULTATIVE  
d'**A**GGLOMÉRATION



**RAPPORT D'ÉTAPE**

**- septembre  
1998 -**

# PRÉAMBULE

En rendant en octobre 1996 son avis sur le Projet 2005, la Conférence Consultative d'Agglomération avait émis le vœu que sa mission se prolonge pour approfondir l'examen des grandes fonctions qui fondent le développement de l'Agglomération Nantaise.

La qualité et l'utilité du travail des membres de la Conférence ont été reconnues par l'ensemble des élus de l'Agglomération puisque le Conseil du DISTRICT a décidé en janvier 1997 de pérenniser notre assemblée et de lui confier le soin de formuler des propositions dans plusieurs domaines :

- la Communication, avec l'objectif de rechercher une meilleure identification de l'intercommunalité et de ses réalisations par les habitants,
- le développement des activités portuaires,
- le renforcement des fonctions métropolitaines,
- le Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- l'Habitat dans l'Agglomération Nantaise,

Après plus d'une année de travail sur ces thèmes, la Conférence a souhaité faire le point en rédigeant un rapport d'étape.

Destiné à l'ensemble des élus du Conseil du DISTRICT, ce document rassemble les réflexions et propositions des groupes de travail qui se sont constitués sur chacun des thèmes mentionnés précédemment.

Cette "production" témoigne de l'intérêt porté par les membres de la Conférence au développement de la "Communauté" que constituent les 21 communes de l'Agglomération.

Elle est aussi le signe que cette "Communauté" est riche de talents, de savoir-faire, de potentialités qu'il appartient aux décideurs d'utiliser et de valoriser.

L'expression de la Société Civile, à travers la Conférence Consultative, doit ainsi permettre une meilleure appréhension des attentes des habitants et une prise en compte plus ajustée des besoins de la Communauté qu'ils construisent.

# SOMMAIRE

La communication. Rechercher une meilleure identification de l'intercommunalité et de ses réalisations par les habitants. Ouvrir la voie à la naissance d'une véritable Communauté	p. 4
Le développement des activités portuaires	p. 12
Nantes - St Nazaire. Le renforcement des fonctions métropolitaines	p. 19
Le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche	p. 26
L'habitat dans l'agglomération nantaise	p. 32
La suite des travaux de la Conférence	p. 38

# LA COMMUNICATION

Réunis d'abord au sein d'un groupe de travail spécifique puis en séance plénière, les membres de la Conférence Consultative d'Agglomération ont souhaité faire part aux élus du DISTRICT de leurs premières réflexions sur le thème de la "Communication intercommunale" et plus généralement sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser une meilleure appropriation par les habitants de la démarche de coopération intercommunale. Ils souhaitent aussi contribuer à la naissance d'une véritable Communauté Nantaise.

La méthode du groupe de travail a été fondée sur trois axes principaux :

- 1- L'ANALYSE DE L'EXISTANT,
- 2- LA RECHERCHE DE PROPOSITIONS POUR L'AVENIR,
- 3- LA DÉFINITION D'INITIATIVES NOUVELLES ET PROCHES DES PRÉ-OCCUPATIONS DES CITOYENS.

## L'ANALYSE DE L'EXISTANT

Au vu des différents supports de communication du DISTRICT et après avoir pris connaissance des opérations, manifestations diverses... organisées sous l'égide de la structure de coopération intercommunale, le groupe de travail

a dégagé les trois principes qui ont fondé l'action du DISTRICT dans le domaine de l'information :

- informer d'abord sur l'action du DISTRICT et sur ses projets plutôt que sur l'institution elle-même en tant que "marque",
- privilégier les réalisations concrètes et éviter les effets d'annonce,
- respecter les identités communales.

L'application de ces principes de base s'est traduite jusqu'à maintenant par :

- une priorité donnée, en collaboration étroite avec l'AURAN, aux outils d'information (plaquettes, vidéos, relations-presse...) plutôt qu'à la réalisation de campagnes de notoriété ou d'image,
- une communication destinée, dans un premier temps, à positionner le DISTRICT comme un acteur essentiel du développement avec une cible constituée d'environ 3 000 personnes (élus, institutions, entreprises, associations, établissements d'enseignement...),
- une communication "grand public" moins développée à l'exception des scolaires (publications spécialisées, visites Arc-en-Ciel...).

**CETTE ANALYSE DE L'EXISTANT FAIT APPARAÎTRE UNE CERTAINE NÉCESSITÉ DE RENDRE L'ACTION INTERCOMMUNALE PLUS PROCHE DES HABITANTS.**

L'absence d'élection au suffrage universel direct des responsables du DISTRICT peut, par ailleurs, rendre plus difficile la perception, pour le citoyen, du rôle et des actions de cette institution dont l'apparition dans le paysage administratif local est assez récente.

# LA RECHERCHE DE PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

---

A partir de l'état des lieux, le groupe de travail a choisi de faire porter sa réflexion essentiellement sur la relation entre le grand public et la structure de coopération intercommunale.

Trois grands domaines ont été abordés et approfondis :

## 1- la recherche d'un nom fédérateur pour le DISTRICT

Dans un premier temps, il a été convenu d'utiliser les relais que constituent les entourages, les réseaux d'influence, les structures d'appartenance des membres de la Conférence Consultative pour engager la recherche d'un nom qui identifie l'Agglomération Nantaise.

L'objectif était de faire réfléchir et travailler librement les sphères d'influence de chacun pour recueillir le maximum de propositions.

Très vite, il est apparu que le concept de **Nantes-Atlantique** pourrait être utilisé pour l'appellation du DISTRICT. Ce vocable a déjà fait l'objet d'un investissement important et sa pénétration dans divers milieux économiques, universitaires, sportifs... est déjà très réelle.

En outre, l'utilisation de Nantes-Atlantique permettrait d'éviter des débats longs et difficiles à l'intérieur du DISTRICT pour rechercher un nouveau nom.

Utilisable non seulement pour le DISTRICT mais aussi pour les structures qui lui sont liées comme l'AURAN et la nouvelle Agence de Développement Economique, le vocable Nantes-Atlantique est également celui qui identifie la Métropole Nantes-St Nazaire en voie de construction.

## 2- la communication de proximité

Dans son avis sur le Projet 2005, la Conférence Consultative avait indiqué la nécessité de donner une identité plus marquée au DISTRICT pour mieux faire connaître les objectifs du projet d'Agglomération.

Compte tenu de la difficulté, dans le maquis des institutions locales, des financements croisés..., à communiquer efficacement vers le grand public, la Conférence propose de retenir comme **cible prioritaire : la jeunesse**.

Il paraît en effet souhaitable de rechercher des supports de communication qui soient adaptés à ceux qui seront les citoyens de demain et qui sont disponibles pour intégrer une forme de Communauté nouvelle.

Cette réflexion doit prendre en compte les diverses tranches d'âge qui constituent la jeunesse.

La Conférence Consultative d'Agglomération propose donc au DISTRICT d'établir un plan de communication spécifique ciblé sur les trois grandes catégories suivantes :

- les enfants en âge de fréquenter l'école primaire,
- les enfants-adolescents des années-collège,
- les jeunes du lycée.

Bien entendu, si l'Education Nationale est un vecteur essentiel pour la diffusion des messages auprès des jeunes, il y a lieu de ne pas négliger tous les autres : associations culturelles, sportives, organisations de jeunesse, usagers du réseau de transports publics...



Un travail de recensement de ces vecteurs est à faire pour que l'éducation au civisme puisse s'effectuer à tous les moments de la vie sociale.

Plusieurs propositions de supports ont d'ores et déjà été émises par la Conférence :

- bandes dessinées,
- jeux de société,
- jeux vidéo,
- magazines,
- une messagerie d'Agglomération (type "tattoo" ou "tam-tam") pour la diffusion d'informations de service...

Ces supports devront prendre en compte l'attrait particulier que les jeunes éprouvent pour tout ce qui touche aux nouvelles technologies (CD Rom, Internet...).

Les messages diffusés par le DISTRICT devraient s'appuyer sur quelques idées-force :

- l'union des communes fait leur force pour créer une entité à l'échelle du monde d'aujourd'hui,
- complémentarités et potentialités,
- échanges et ouverture sur l'extérieur,
- s'appuyer sur le mixage naturel citoyens-société,
- capacité à se projeter dans l'avenir par l'addition des moyens et des talents
- la jeunesse des habitants du DISTRICT : 28 % ont moins de 20 ans (moyenne nationale : 24 %).

### **3- un lieu d'information pour le district**

Le grand public accède encore trop peu à l'information du DISTRICT. De nombreux documents existent et sont diffusés mais il apparaît qu'il manque

un lieu dans l'Agglomération pour rendre les projets intercommunaux plus proches des habitants.

Une réflexion sur ce lieu est à engager (Maison de l'Agglomération, lieux d'information dans les communes ou les quartiers) car elle conditionne l'appropriation par les habitants de l'idée intercommunale.

**Dès maintenant, la Conférence propose un lieu qui peut être utilisable dans des délais assez brefs :**

**"le 29ème étage de la Tour Bretagne".**

D'ores et déjà placé sous la responsabilité du DISTRICT, ce lieu permettrait d'accueillir les visiteurs en leur offrant la possibilité de découvrir l'Agglomération du haut de la Tour, tout en étant proche des services du DISTRICT.

**Ce formidable produit d'appel que constitue la vue offerte au sommet de la Tour peut être largement utilisé pour faire connaître, sous forme d'expositions, de conférences..., les actions et projets du DISTRICT.**

## **LA DÉFINITION D'INITIATIVES NOUVELLES ET PROCHES DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS**

---

Pour améliorer l'information des habitants, la Conférence Consultative joue un rôle de proximité tout à fait important.

En effet, chaque membre de la C.C.A. dispose, avec la structure qu'il représente, d'un relais d'information.

Au-delà de l'utilisation de ces relais il faut prendre en compte les attentes des habitants qui souhaitent être mieux informés sur l'action intercommunale.

D'ores et déjà, à l'intérieur même de la Conférence, des propositions ont été formulées dans ce sens.

Les projets proposés consistent à organiser des réunions de présentation du DISTRICT et de ses activités. Ces rencontres avec les habitants associeraient :

- des représentants du DISTRICT,
- des représentants de la C.C.A.

Bien entendu, la Conférence n'a pas vocation à organiser des réunions publiques au sens large, lesquelles relèvent de la sphère de décision qui est celle des élus.

Toutefois, la Conférence peut jouer un rôle majeur pour favoriser le rapprochement des citoyens de la structure intercommunale. A ce titre, les membres de la C.C.A. souhaiteraient rendre plus régulièrement des avis sur les projets et décisions du DISTRICT.

Par ailleurs le groupe de travail "Communication" a formulé des propositions complémentaires pour renforcer l'identité intercommunale :

- création d'une rubrique "DISTRICT" ou mieux "Nantes-Atlantique - Communauté Nantaise" dans la presse locale (écrite et audio-visuelle),
- renforcement des relations avec la presse municipale,

- développement des échanges intercommunaux (inter-écoles, inter-clubs sportifs, inter-associations...),
- portes ouvertes dans les équipements districaux, éventuellement jumelées à des manifestations culturelles ou sportives,
- jumelages d'Agglomérations.

Les débats de la Conférence ont été particulièrement riches sur ce thème de la communication. Ils ont souligné à quel point il est important de développer chez les citoyens une meilleure connaissance des grands enjeux du développement. Ceci est ressenti comme un problème de fond. L'Agglomération doit se construire une image qui soit fondée sur des valeurs communes.

La Conférence suggère à ce propos une approche qui identifie trois niveaux :

- faire connaître le DISTRICT en tant qu'institution en devenir, porteuse d'une dynamique nouvelle,
- faire connaître le Projet 2005 et les perspectives de développement qu'il ouvre à moyen terme,
- faire connaître les travaux de la C.C.A., lieu d'ouverture, de débats et de participation citoyenne.

Sur ce dernier point, la Conférence propose d'aborder ce problème avec une grande capacité d'invention et d'imagination en gardant le souci d'une bonne articulation des rôles de chacun : élus décideurs et membres de la Conférence apportant l'éclairage de la société civile.

# DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Pour formuler son avis sur le Projet 2005, la Conférence Consultative d'Agglomération avait mis en lumière les grandes fonctions de la "Ville-territoire inter-communal" qui identifient l'Agglomération et son potentiel de développement.

Parmi ces fonctions figurent celle de la "Ville portuaire". Tout comme l'Aéroport, le Port est un outil d'avenir puisqu'il permet l'essor de nombreux services dans le domaine du commerce, des finances, de l'assurance, du tourisme.

Sur cette base, un groupe de travail spécifique a été constitué au sein de la C.C.A. pour entamer une réflexion sur le développement des activités portuaires.

La participation à ce groupe de différents acteurs locaux (PORT AUTONOME, AURAN, ACEL, UMBL, UNIVERSITÉ, CCI,...) a permis une convergence d'expertises pour formuler des propositions concrètes de développement du Port de Nantes-St Nazaire.

Pour engager ses travaux, le groupe a défini une méthode d'approche fondée sur :

- l'inventaire des groupes, structures, organismes divers disposant d'ores et déjà ou effectuant des études sur le thème du Port. L'objectif est de favoriser l'enrichissement et l'harmonisation des différentes démarches.
- l'organisation des travaux, à partir de cet inventaire et selon deux niveaux :
  - un premier niveau de propositions à court terme : 1 ou 2 ans,
  - un second niveau de réflexion stratégique à plus long terme.

A l'issue des premières réunions, le groupe de travail a défini quelques éléments clés qui structurent sa réflexion :

— ***LA QUESTION DU TERRITOIRE***

Même s'il va de soi que le premier niveau de propositions doit concerner le site de Nantes et de son Agglomération, il faut bien entendu développer une vision globale et métropolitaine de l'aménagement portuaire.

C'est l'espace Nantes-St Nazaire qui constitue l'aire de référence fondamentale et tout schéma d'aménagement doit se dessiner à cette échelle, dans le cadre de la construction Métropolitaine.

— ***L'IMPORTANCE DES PROPOSITIONS SUR LE SITE DE NANTES***

La Conférence Consultative met l'accent dans un premier temps sur le site portuaire de Nantes et sur les aménagements correspondants. Sa réflexion est orientée d'abord dans ce sens. L'importance actuelle et future de ce site nécessite un travail d'analyse, d'actualisation du dossier et de diffusion de celui-ci.

— ***LA PRISE EN COMPTE DES PROJETS DU DISTRICT***

Le DISTRICT de l'Agglomération Nantaise est déjà présent sur différents sujets qui participent à la vie du Port.

A la fois dans le Projet 2005 et au travers de la mission "Rives de Loire" confiée à l'AURAN, le DISTRICT s'est positionné comme un acteur essentiel.

La reconquête de la Loire, pour en faire, à nouveau, un outil d'aménagement et de développement urbain, est un élément fondamental qui guide la réflexion de la Conférence Consultative.

— **LE PORT VU PAR LES NANTAIS**

L'éloignement des navires des quais de la Ville réduit la présence apparente des activités portuaires tandis que dans le même temps, le développement d'activités culturelles liées à l'Histoire du Port a fait émerger une question : Nantes reste-t-elle une Ville portuaire ?

— **L'OPTIMISATION DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DU PORT**

La Conférence Consultative a examiné l'ensemble des fonctions qui participent à la vie du Port pour identifier les freins au développement.

Cet examen détaillé doit conduire à établir dans l'avenir des propositions de nature à conforter l'attractivité et la fiabilité du Port.

— **L'ANALYSE FINE DES MARCHÉS ET DU CHAMP DE CONCURRENCE**

Grâce aux éléments fournis par les représentants du Port autonome et les différents spécialistes et acteurs locaux, la Conférence souhaite contribuer à l'examen des secteurs porteurs pour l'avenir et les conditions à réunir pour leur développement.

— **L'ÉTUDE DE L'INFLUENCE SUR LE PORT DE NANTES-ST NAZAIRE DU DÉVELOPPEMENT DE CERTAINES ACTIVITÉS**

L'essor du cabotage européen avec les navires fluvio-maritimes, le barging, le feedering (pré-acheminement des conteneurs) sont autant d'activités qui conditionnent aujourd'hui la vie des grands Ports d'Estuaire.

Il convient donc d'examiner les conséquences de ces activités sur le Port de Nantes pour, au besoin, anticiper la réalisation d'infrastructures et d'équipements adéquats et ainsi inciter les acteurs économiques à de nouveaux développements.

Sur la base de ces réflexions, le groupe de travail de la Conférence a souhaité présenter aux élus une première série d'observations :

## **1- Nantes est un Port de commerce important à l'échelle des Ports de l'Ouest**

Son total des trafics est proche des 2,400 millions de tonnes. Il faut le comparer à :

- Saint Malo : 2,097 millions de tonnes,
- Brest : 2,086 millions de tonnes,
- Lorient : 2,436 millions de tonnes.

Ses positions commerciales sont solides, en particulier dans le bois, parce qu'elles résultent d'un positionnement ancien qui a su s'adapter.

Un déplacement des acteurs concernés, déjà sollicités, se traduirait par un départ sur d'autres sites que ceux de l'Estuaire.

Il est rationnel de penser, dans le même temps, que cette position portuaire se maintiendra, voire se développera si les modalités d'accueil se consolident et les évolutions des trafics maritimes favorisent l'utilisation de navires à faible tirant d'eau ou issus de technologies nouvelles.

Par ailleurs, l'activité de négoce est très largement concentrée sur Nantes et son développement doit être encouragé.

Le maintien des sites portuaires de Nantes et des communes riveraines apparaît donc utile et nécessaire aux activités économiques existantes et susceptible d'engendrer des développements nouveaux dans l'avenir.

**1ÈRE CONSÉQUENCE** : la zone d'évitage des navires devant la Pointe de Antilles (extrémité Ouest de l'île Saint Anne) doit être impérativement maintenue.



**2ÈME CONSÉQUENCE** : l'accès à la mer est à maintenir en l'état, ce qui suppose un entretien régulier des profondeurs du chenal, sans ouvrage susceptible d'accroître les temps de remontée et descente des navires.

**3ÈME CONSÉQUENCE** : l'étude d'un éventuel ouvrage de déconnexion en aval de Nantes devra prendre en compte cette contrainte.

## **2- Le développement de la venue de Paquebots à Nantes**

Un groupe de Nantais étudie depuis un certain temps, en coopération avec des "tours-opérateurs" les conditions de développement de l'accueil des paquebots à Nantes.

Un site d'accueil compatible avec ces navires et les visites de la Ville et de la Région qui en découleraient est souhaité.

Le quai Wilson a déjà été utilisé à cette fin, mais le trafic de ferrailles et les stockages correspondants, peu engageants, seraient à déplacer et un aménagement devrait être envisagé.

Cela peut être un bon moyen pour faire apparaître aux Nantais que la Ville reste portuaire et contribuer à l'élaboration du dispositif urbanistique.

Autre site alternatif : Cheviré, au pied du Pont près de la zone arborée existante avec un accès rapide à la Ville et à son Environnement.

## **3- Autres observations**

— La maîtrise des coûts et de la fiabilité du dispositif de manutention est à consolider.

La voie suivie actuellement par le Port de Dunkerque, conduisant à la création de terminaux à participation majoritairement privée, apparaît susceptible de dégager une solution prometteuse.

- Les tarifs du pilotage et ceux du remorquage ne favorisent pas, semble-t-il, la compétitivité du Port de Nantes et une concertation à ce sujet avec les Acteurs concernés apparaît utile.

En parallèle, une étude comparée des coûts de dragages relatifs au Port de Nantes serait utile pour apprécier la globalité des charges spécifiques au Port de Nantes.

- Il n'existe plus, à Nantes, de Place Portuaire, dans sa définition d'Association vivante des acteurs privés en particulier du négoce, concernés par un développement portuaire, comparable à celle d'autres Communautés portuaires.

L'image de Nantes Place Portuaire s'est assez sensiblement effacée pour différentes raisons. Il est souhaitable qu'un processus de revitalisation soit amorcé en commençant par le monde du Négoce et plus généralement les activités commerciales, celle des transports, des stockages, et de la transformation et du conditionnement.

Ces premières observations doivent constituer le socle de réflexions plus approfondies.

Ces réflexions posent d'ailleurs à court ou moyen terme le problème du statut et du rôle des différents intervenants.

Les missions des uns et des autres pourraient faire l'objet d'actualisations qui seraient soumises au débat.

D'ores et déjà, et dans le but d'accroître la capacité de développement commercial, une suggestion peut être avancée :

**"CONSTITUER UNE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT  
DES ACTIVITÉS PORTUAIRES DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE".**

Cette structure associerait les collectivités locales de l'aire Nantes-St Nazaire, les Chambres Consulaires et des opérateurs privés. Elle aurait pour premier objectif de faire des propositions concrètes à court terme pour dynamiser et optimiser le développement économique d'origine portuaire et maritime sous toutes ses formes.

Cette société d'études pourrait ultérieurement se transformer en une société d'exploitation portuaire.

Le Port constituant le lien organique naturel de l'ensemble Nantes-St Nazaire, cette structure nouvelle serait un échelon concret du processus de construction de la Métropole-Atlantique.

---

Par ailleurs et dans une perspective globale d'aménagement du territoire de l'Agglomération, la Conférence a souhaité que l'ensemble des rivières et des voies d'eau en général soient prises en compte pour faire apparaître une dimension plus large incluant non seulement les activités économiques mais aussi l'environnement et le tourisme.

**L'articulation Port-Eau-Environnement est primordiale et il est souhaitable que le très important travail de l'AURAN sur le thème des "rives de Loire" puisse créer un vaste débat d'aménagement dans l'Agglomération.**

C'est la place de la Loire dans la vie de l'Agglomération Nantaise et son retour au premier plan comme outil d'aménagement et développement qui est en question aujourd'hui.

C'est un enjeu majeur, un point d'inflexion dans le processus historique auquel les élus qui feront les choix doivent faire face avec talent, imagination et sens de l'anticipation.

# RENFORCEMENT DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

## ou comment concrétiser la Métropole Nantes-St Nazaire en construction

Pour démarrer ses travaux, le groupe "Fonctions Métropolitaines" a choisi de procéder d'abord à un rappel des grands indicateurs de la métropolisation.

La période 1960-1990 a été marquée en France et en Europe par un mouvement d'urbanisation très fort. Le nombre des urbains est ainsi passé en France de 29 à 42 Millions.

Dans le grand Ouest Français l'intensité de la pression urbaine a deux grandes causes :

- l'armature urbaine de départ était plus faible qu'ailleurs,
- cette région n'était pas sous l'emprise directe de la région parisienne.

Pendant ces trente ans l'Agglomération Nantaise a cependant enregistré des transformations d'une ampleur considérable.

La population a augmenté de moitié pendant que les espaces urbanisés ont triplé. Il a fallu 20 siècles pour occuper 5 000 ha et 35 ans pour en remplir 10 000.

### Evolution de la population et de l'espace de 1960 à 1995

	1960	1975	1995
Population	360 000	460 000	530 000
Hectares urbanisés	5 000	9 000	15 000

Parallèlement la structure des activités a été bouleversée par l'essor du tertiaire (+ 100 %) pendant que les emplois industriels s'érodaient et que l'agriculture devenait marginale.

### Evolution de la structure des emplois de 1960 à 1990

Emplois	1960	%	1990	%
Agriculture	12 000	8	2 038	1
Industrie BTP	65 000	43	58 155	26
Services commerces	75 000	49	166 199	73
TOTAL	152 000	100	226 392	100

Sur la période plus récente de 1982 à 1990, l'Agglomération Nantaise a continué à croître à un rythme plus rapide que la moyenne des agglomérations françaises.

### Population totale et population active de 1982 à 1990

	taux agglomération nantaise	taux moyen des agglomérations
Population totale	+ 6 %	+ 4,2 %
Population active	+ 9 %	+ 6,5 %

Dans le domaine économique cette concentration urbaine a été qualifiée de Métropolisation.

Aujourd'hui Nantes-St Nazaire (l'estuaire métropolitain) se classe au 7ème rang pour le volume des emplois stratégiques en France.

C'est de loin la 1ère Métropole de l'Ouest.

### Métropoles françaises Emplois stratégiques

	Emploi stratégique	Emploi total
PARIS	705 000	4 630 000
LYON/GRENOBLE	82 000	790 000
MARSEILLE	38 000	470 000
TOULOUSE	35 000	310 000
BORDEAUX	26 000	315 000
NICE/CANNES	25 500	295 000
STRASBOURG	19 000	195 000
METZ/NANCY	17 500	240 000
ROUEN/LE HAVRE	16 000	275 000
MONTPELLIER	12 500	113 000
<i>Métropoles de l'Ouest :</i>		
NANTES/SAINT NAZAIRE	21 000	277 000
RENNES	12 000	145 000
POITIERS	4 000	60 000
TOURS	8 000	125 000
ANGERS	6 000	95 000

Au total la période 1982-1990 aura été marquée par :

- une mutation générale de la ville et l'apparition d'une nouvelle forme urbaine : l'agglomération
- un phénomène économique majeur : la métropolisation devenue une réalité économique incontournable

- Cette réalité de + de 500 000 habitants confirme Nantes comme une des plus grandes villes de France.

Mais pour autant le niveau atteint par l'agglomération nantaise ne l'inscrit pas dans la strate des plus grandes villes européennes (32 ont plus d'un million d'habitants).

A ce constat, il faut réfléchir à l'avenir de notre territoire d'Agglomération en tenant compte des grandes tendances qui sont :

- la mondialisation de l'économie,
- la tertiarisation croissante,
- l'accélération de l'innovation dans un contexte incertain,
- l'apparition de nouveaux facteurs de localisation des entreprises,
- la métropolisation.

Sur cette base, le groupe a retenu sa méthode de travail fondée sur :

- la présentation, avec le concours de l'AURAN, des études existantes sur le thème des fonctions métropolitaines,
- l'audition de personnalités susceptibles de mettre à jour les connaissances des membres du groupe.

Ces auditions permettent ainsi aux participants :

- de mieux identifier les fonctions vitales à développer,
  - d'établir une série de questions à approfondir.
- l'organisation de visites de nature à renforcer la connaissance et les approches "de terrain" pour bien situer les enjeux de la construction de la Métropole Estuarienne.

Au fil des réunions du groupe, des visites et des auditions, une première série d'éléments de propositions a pu être établie.

Ces premières réflexions ont pour objectif de favoriser l'émergence d'un véritable espace métropolitain capable à la fois de renforcer et développer des fonctions stratégiques nouvelles et en même temps de capitaliser sur ses atouts existants.

## **1- Le territoire**

Le périmètre de référence est celui de l'espace Nantes-St Nazaire élargi à la façade littorale. Le choix de cette zone estuarienne élargie correspond à une volonté de coopération clairement exprimée par les décideurs de ce territoire.

## **2- Les liens intra-métropolitains**

Pour favoriser le développement de l'espace estuarien il faut renforcer les liens existant entre les différents pôles et en créer de nouveaux. Par exemple une desserte ferroviaire cadencée entre Nantes et St Nazaire constituerait un plus pour le développement. La valorisation des infrastructures ferroviaires engagée au niveau du DISTRICT pourrait s'étendre à l'espace estuarien.

## **3- Le développement de fonctions stratégiques nouvelles**

Parmi les grandes fonctions à développer figurent celles relatives à :

- la logistique,
- la culture,



- la communication,
- la recherche-développement.

Il serait illusoire pour la métropole de rechercher l'excellence dans tous les domaines mais bien plutôt de savoir cibler quelques créneaux porteurs en mettant en situation d'épanouissement des talents existants.

Pour cela il faut valoriser cet existant. Par exemple, Nantes est une plateforme importante en matière de conseil en communication. Il faut utiliser cet atout pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux activités qui se développent dans ce domaine et par exemple aux nouvelles chaînes de télévision qui apparaissent grâce aux "bouquets" numériques.

Le caractère métropolitain peut aussi s'affirmer par le renforcement de filières existantes. C'est le cas pour des filières industrielles comme celle du Bois ou du textile de haute technologie.

#### **4- L'Observatoire de la Métropole**

Pour se développer l'espace métropolitain doit s'apprécier, se mesurer.

Il faut renforcer et fédérer les dispositifs d'observation existants.

Des systèmes de "veille" existent, ils sont organisés autour de la presse (A.P.I.) de clubs divers (CINA), d'organismes économiques (Agence de développement). Il faut leur donner une plus grande cohérence en regroupant les informations : suivi des créations et des disparitions d'entreprises, grosses implantations et délocalisations...

L'AURAN pourrait jouer un rôle majeur dans cette mission dans le cadre de ses "Observatoires de l'Agglomération". La C.C.I. est également bien armée pour participer à cette démarche. Cette observation ne serait pas seulement celle des faits mais surtout celle des "dynamiques".

## 5- Un urbanisme équilibré

La métropole se construit au quotidien et d'abord dans les quartiers. Il faut conforter le choix, exprimé dans le Projet 2005, d'un urbanisme polycentrique équilibré.

Le développement de quartiers harmonieux, de pôle d'activités mieux répartis et de taille adaptée à l'environnement est une des conditions majeures pour offrir aux habitants une métropole alliant prospérité économique, qualité de vie, centre-ville animé et attractif...

## 6- Une répartition plus juste des ressources

La Conférence réaffirme son souhait de voir mise en oeuvre une taxe professionnelle d'Agglomération.

C'est une des conditions de base d'un développement équilibré.

## 7- Le soutien au développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Il s'agit là d'une fonction métropolitaine majeure et l'Agglomération Nantaise doit prendre une part plus importante qu'elle ne le fait aujourd'hui dans son développement.** Construire des écoles et installer des Instituts est une phase créatrice. Fournir une logistique et apporter les conditions d'un environnement adapté doit constituer une seconde phase permettant l'épanouissement de ces établissements.

Ces premières propositions méritent d'être travaillées et approfondies. Elles constituent le premier socle d'une réflexion d'ensemble pour ceux qui ont en charge la construction d'un espace métropolitain au bénéfice du Grand Ouest.

# LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Dans son avis sur le Projet 2005, la Conférence Consultative d'Agglomération avait souhaité que le DISTRICT s'implique davantage dans le partenariat avec l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Elle avait indiqué que la priorité devrait être donnée à tout ce qui peut aider aux transferts de savoirs et de technologies et plus généralement à l'établissement de passerelles entre l'Enseignement Supérieur et la Société Civile.

Par ailleurs, la Conférence avait souhaité que la **place de l'Université dans la Ville** et son implantation dans l'espace fassent l'objet d'une réflexion approfondie du DISTRICT, qui est l'instance pertinente pour l'observation et l'étude des problèmes rencontrés.

Sur cette base, le groupe "Enseignement Supérieur" a engagé ses travaux pour définir des propositions concrètes à destination des élus de l'Agglomération Nantaise.

A l'origine de réflexions conduites par le groupe, il a été rappelé quelques éléments forts :

- 1 – Nantes a vécu 3 siècles avec l'Université et 2 siècles sans. L'Université n'a été recréée à Nantes que depuis 35 ans.

A l'Université, construite de façon pluridisciplinaire, il convient d'ajouter :

- des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dépendant du Ministère de l'Education Nationale comme l'Ecole Centrale, les classes préparatoires et les STS des lycées, l'IUFM...

- des établissements rattachés à d'autres Ministères
  - Industrie et Commerce : ESCNA, Ecole des Mines, écoles de la C.C.I....,
  - Agriculture : ENV, ENITIAA...,
  - Equipement, Culture : Ecole d'Architecture, Ecole des Beaux-Arts...
- des établissements privés : ICAM, Ecole Supérieure du bois, Ecole de Design, Sciences Com...
- des partenaires scientifiques : CNRS, INSERM, INRA, IFREMER, LCPC...

Au total, ce sont environ 46 000 étudiants qui constituent l'Université, ce qui est peu, compte-tenu du bassin de recrutement : 1 600 000 habitants pour la Loire-Atlantique et la Vendée.

**2-** Cet ensemble, donné à l'Agglomération Nantaise, constitue un trésor de savoir et une force pour appréhender l'avenir de l'autre ensemble que constitue le DISTRICT.

Il faut donc réfléchir aujourd'hui sur ce qu'il faut faire pour réaliser une intersection la plus solide et la plus large possible entre ces deux ensembles. C'est par des projets communs qu'il est possible d'y parvenir, notamment en rapprochant l'offre de l'ensemble Universitaire au sens large de la demande ou des besoins de l'Agglomération. A titre d'exemple, on peut citer :

- la contribution des sciences humaines à la cohérence du tissu social, à l'urbanisme, à l'habitat, au secteur tertiaire, aux associations,
- l'apport de l'ensemble santé, à la prévention de certaines maladies,
- le développement économique à partir de la Recherche, par le transfert de technologie : création d'entreprises high tech, innovation par

saut technologique dans les PME/PMI. Développement économique en attirant dans l'Agglomération des entreprises françaises ou étrangères ou des centres de recherche intéressés par la présence à Nantes de recherches avancées,

- la formation à l'utilisation des nouvelles technologies, des langues, à la connaissance des cultures, de larges couches de la population au-delà de celles que touche la formation continue,
- l'introduction à l'étranger, à l'exemple de ce que réalisent par exemple l'ESCNA ou l'Ecole des Mines.

**3-** Ceci nécessite une meilleure connaissance de l'Université au sens large, notamment de l'avenir des unités qui la composent, lequel n'est pas forcément en phase avec les besoins de l'Agglomération en ce XXIème siècle qui s'annonce, d'où le besoin d'ajustements.

**4-** L'intégration physique de l'Université à l'Agglomération n'est pas achevée, non plus que la participation des étudiants à la vie de la cité. Il y a également beaucoup à dire sur l'état actuel du campus du Tertre. L'accueil des étudiants n'y est pas satisfaisant et cela nécessite des investissements: locaux, bibliothèques, équipements sportifs, signalétique...

Dans le cadre de ses premiers travaux, le groupe s'est intéressé plus spécifiquement à la question des passerelles entre les Sciences Humaines et les besoins de la Société Civile. L'expérience des membres du groupe, notamment dans les domaines de l'aide aux jeunes et de la lutte contre l'exclusion, est venue renforcer la qualité de cette approche.

A cette occasion, le groupe a renouvelé son souhait pour que des disciplines comme la sociologie, la psychologie, le droit, l'histoire, la géographie, les sciences économiques puissent apporter leur concours à tous ceux qui sont

confrontés, dans la société civile, au traitement des problèmes liés à la fracture sociale et à l'exclusion en général.

Des études existent mais elles sont peu ou mal connues. Il conviendrait de les rapprocher des thèmes liés aux besoins de la Société Civile, de manière à ne pas démarrer de rien. Par ailleurs des éléments spécifiques à l'Agglomération tels que son Port, son Estuaire, son tissu de PME, son commerce de gros... peuvent enrichir des recherches conduites au plan national.

Bien entendu, la mise en oeuvre de ces passerelles suppose des moyens conséquents, dont l'Université ne dispose pas toujours.

C'est la raison pour laquelle le DISTRICT pourrait prendre une part originale dans cet effort et la Conférence émet d'ores et déjà plusieurs propositions :

- 1- la prise en charge PAR LE DISTRICT de bourses d'études de troisième cycle sur des sujets intéressant le développement urbain, la politique de la ville en général, le maintien et la reconstruction du lien social... mais aussi le développement portuaire, les travaux métropolitains...,**
- 2- la prise en charge PAR LE DISTRICT de l'édition et de la diffusion de thèses sur les mêmes thèmes, ce qui pourrait constituer l'embryon de "Presses Universitaires de Nantes",**
- 3- l'implication directe du DISTRICT dans la mise en oeuvre de structures d'accueil pour des hôtes étrangers (universitaires notamment) participant au rayonnement de l'Agglomération Nantaise.**

Par ailleurs, pour approfondir sa réflexion et recueillir des avis éclairés, le groupe a noué des contacts avec les responsables de la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin. Cet établissement, reconnu nationalement et internationalement, est à l'origine de diverses initiatives permettant de faciliter les liens entre Université et acteurs de la vie sociale.

Le groupe de travail entretient également des relations avec Sciences-Com et souhaite les élargir à d'autres établissements.

De ces contacts pris avec différents responsables universitaires ressort une certaine volonté d'ouverture au questionnement de la société civile. Les membres du groupe de travail, dont l'action personnelle est déjà orientée vers la lutte contre l'exclusion, ont souhaité la mise en oeuvre de relations plus suivies entre l'Université et le DISTRICT pour l'établissement de programmes permettant des apports plus importants aux associations et en général à tous ceux qui travaillent à la réduction de la fracture sociale.

Enfin, le groupe de travail "Enseignement Supérieur" a souhaité relier sa réflexion au projet de schéma de développement de l'Université initié par son Président, M. Yann TANGUY.

Ce schéma de développement a pour objet d'affirmer les objectifs et les projets de l'Université :

- mieux prévoir et mieux guider les orientations du développement universitaire,
- ancrer les actes budgétaires sur des choix stratégiques qui expriment les priorités,
- rendre visible un projet fort et ambitieux auprès des partenaires, particulièrement ceux de l'Agglomération Nantaise mais aussi ceux de la Métropole Nantes-St Nazaire et des départements de Loire-Atlantique et de Vendée.

Des commissions thématiques ont été mises en place :

- Orientation de la formation et de l'insertion professionnelle,
- Recherche et politique scientifique,
- Vie universitaire,
- Relations internationales et échanges culturels,

- Formation continue,
- Documentation scientifique et nouvelles technologies de l'information

auxquelles vient s'ajouter la commission du développement qui fixera les priorités et déterminera les choix.

Cette démarche est d'autant plus importante qu'après une progression très forte du nombre d'étudiants de 1987 à 1997 (+17 000) il y a lieu aujourd'hui :

- d'une part de trouver les bons remèdes à la stagnation des effectifs et même à la baisse (- 1 500 étudiants en 1998) alors que le bassin de recrutement de l'Université devrait apporter près de 80 000 étudiants,
- d'autre part, à partir de l'état des lieux, d'engager ou de conforter l'Université dans les grands thèmes de la Recherche du XXI<sup>e</sup> siècle ; il s'agit d'être en cohérence avec les activités économiques à fort développement et en même temps de contribuer à la réalisation d'une société où il fait bon vivre,
- d'organiser le rayonnement de Nantes, Ville Universitaire en utilisant les voies et moyens de la communication moderne.

L'ajustement réciproque de l'Université et de son Environnement passe par l'établissement d'un ensemble adéquat de conventions et de contrats d'objectifs.

Le développement métropolitain est indissociable du développement de l'Enseignement Supérieur et à ce titre la Conférence Consultative souhaite apporter son concours et son soutien à une démarche qui vise à renforcer le potentiel Universitaire de l'Agglomération Nantaise.



# L'HABITAT DANS L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

Dans le cadre de sa réflexion sur le Projet 2005, la Conférence Consultative d'Agglomération avait développé une approche définissant l'Agglomération comme le niveau pertinent pour mettre en œuvre une politique globale de l'Habitat.

Par ailleurs, la Conférence Consultative avait souligné que la politique de l'Habitat ne devait pas se réduire au seul logement des populations défavorisées même s'il convient de renforcer les solidarités pour que l'Agglomération joue son rôle d'espace de cohésion sociale.

Une telle analyse oublie en effet que la construction et le renouvellement de l'offre en matière de logement concernent toutes les catégories de populations : jeunes, familles avec ou sans enfant, personnes âgées, handicapés... et en fait toutes les personnes quels que soient leur âge et leur état de santé.

Sur la base de ces éléments forts et avec l'assistance de l'AURAN, un groupe de travail constitué au sein de la Conférence a engagé une réflexion plus approfondie sur cette question de l'Habitat.

Nourrie d'apports extérieurs et des expériences conjuguées des unes et des autres, cette réflexion a abouti à la rédaction d'une première note de propositions transmise au Président du DISTRICT en septembre 1997. Ce premier document mettait en lumière quelques éléments essentiels :

— la politique de l'Habitat concerne l'aménagement du territoire et le développement économique et social de l'Agglomération en général.

En ce sens, elle doit afficher des ambitions fortes et déboucher à terme sur l'étude d'un schéma d'Urbanisme d'Agglomération, seul moyen de favoriser un développement cohérent.

- Pour se donner les moyens d'agir, le DISTRICT doit développer et conforter sa capacité « d'observation permanente ».

La Conférence a donc affirmé son souhait de voir le DISTRICT mettre en œuvre un observatoire partenarial de l'Habitat.

Cet outil d'Observation est indispensable pour disposer en permanence de données contrôlées et régulières sur les « marchés » de l'Habitat.

Associant, bien entendu, professionnels publics et privés, cet Observatoire est l'outil prioritaire et indispensable à l'action du DISTRICT dans ce domaine.

Cet observatoire peut être aussi un outil d'évaluation des actions du DISTRICT.

- Le DISTRICT doit être un acteur essentiel du dossier "Habitat" et à ce titre, doit organiser un partenariat avec l'ensemble des autres acteurs et devenir l'interlocuteur de l'Etat sur ce sujet.

**L'essentiel des propositions formulées par la Conférence Consultative a été repris dans les différentes délibérations du DISTRICT tant pour la création que pour la définition du contenu de sa nouvelle compétence "Habitat".**

La Conférence a particulièrement apprécié notamment la décision du DISTRICT de mettre en chantier, sous la responsabilité de l'AURAN, la constitution et l'animation de l'observatoire de l'Habitat.

La décision du DISTRICT étant prise, le groupe de travail de la Conférence a poursuivi ses travaux en centrant sa réflexion sur la mise en place de l'Observatoire.

Pour élaborer ses propositions, les membres du groupe ont procédé à l'audition des responsables de la Cellule Habitat de l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal Rennaise) et animateurs de l'Observatoire de l'Habitat de l'Agglomération Rennaise.

Cette audition a permis aux membres du groupe de mieux identifier les enjeux de la mise en œuvre d'un tel outil.

Sur cette base et en tenant compte de la diversité des expériences de ses membres, dépassant ainsi le strict débat technique entre spécialistes, le groupe a défini sa vision générale de l'Observatoire de l'Habitat de l'Agglomération Nantaise :

## OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

- Repérer et analyser les marchés locaux de l'Habitat. L'observatoire devra être un lieu d'analyse et de rencontre entre l'offre et la demande.
- Créer un lieu de débat local sur l'habitat et inscrire le DISTRICT dans ce débat.

L'observatoire doit devenir ainsi un outil de régulation, de discussions et constituer à terme un véritable instrument de promotion et de développement d'une forte politique intercommunale de l'Habitat.

— Eclairer le DISTRICT sur le contexte local en matière d’habitat et sur les perspectives attendues ou prévues par les différents acteurs de ce dossier. Cette mission prospective revêt un caractère tout à fait essentiel.

— Mettre en œuvre un véritable partenariat entre les collectivités locales, notamment le DISTRICT et les communes de l’Agglomération et l’ensemble des acteurs de l’Habitat : professionnels et usagers.

Ce partenariat est fondamental puisqu’il doit permettre l’expression de tous et particulièrement des usagers dont les besoins doivent être pris en compte. L’expérience de Rennes, tout-à-fait intéressante par ailleurs, a montré des lacunes sur ce point.

Par ailleurs, ce partenariat doit prendre en compte également la nécessité d’associer d’autres structures d’observation existantes comme l’Observatoire Régional de la Santé par exemple. Cette coordination permettrait de recouper les informations pour définir des politiques qui prennent mieux en compte la dimension humaine.

— Faciliter la coordination contractuelle des politiques communales de l’habitat dans l’Agglomération,

— Assurer la mise en place d’un processus de négociation avec l’Etat.

## LES MOYENS DE L’OBSERVATOIRE

— La mise en place d’un dispositif permanent d’observation permettra d’aborder la connaissance du fonctionnement des marchés locaux de l’habitat.

Ce dispositif pourra s’appuyer sur les travaux et les études déjà réalisés par l’AURAN, tant dans le domaine de l’habitat que dans les domaines démographiques, sociaux, économiques et spatiaux.

Les professionnels et les usagers devront être invités à contribuer à cette observation, notamment à travers les données qu'ils collectent dans leurs activités.

Le fonctionnement de l'Observatoire nécessitera aussi des investigations complémentaires et des déplacements pour confronter les expériences. Dans ce cadre, la contribution financière de l'Etat et de professionnels associés pourrait être sollicitée.

- Les différentes données collectées et traitées devront faire l'objet de publications régulières diffusées à l'ensemble des partenaires de l'observatoire de l'Habitat.
- Des rencontres entre les différents acteurs de l'habitat (professionnels, usagers, collectivités locales) devront être organisées régulièrement au sein du DISTRICT.

Ces rencontres seront le lieu de présentations et de débats par les acteurs locaux de l'habitat, de thèmes relatifs à la situation globale de l'habitat dans l'Agglomération, ou de thèmes spécifiques à certains marchés ou à certains besoins particuliers, en fonction des demandes exprimées par les différents participants.

- Un Comité de pilotage de l'observatoire devra être mise en place. Outre des représentants du DISTRICT et de l'AURAN, il comprendra des représentants des principaux organismes de professionnels de l'habitat et des associations d'usagers dans l'Agglomération. Il pourra solliciter des experts : sociologues, urbanistes...

Ce comité devra orienter la recherche et le travail de l'Observatoire sur les points qui lui semblent importants pour l'élaboration d'une politique de l'habitat.

La Conférence Consultative suivra avec une particulière attention la mise en oeuvre et l'activité de cet Observatoire. Elle souhaite pouvoir faire très régulièrement le point sur ce sujet avec les responsables du DISTRICT et de l'AURAN.

Par ailleurs, les débats de la Conférence ont mis en exergue la nécessité fondamentale de situer la question de l'Habitat dans une démarche de développement, d'aménagement et d'élaboration d'un urbanisme "humain", facteur essentiel du maintien et de la restauration du lieu social.

Plus généralement, les membres du groupe de travail "Habitat" ont souhaité que leur réflexion soit resituée dans une approche globale "Solidarités" qui prenne en compte d'autres dimensions que celle du seul logement. Au cours des différentes réunions du groupe, divers problèmes ont été successivement évoqués : précarité, surloyers, etc...

Au-delà des questions liées à l'Habitat, le groupe souhaite donc, dans les mois qui viennent, orienter ses travaux vers la définition de propositions liées aux grandes évolutions de la Société : politique de la ville, emploi des jeunes, nouveaux phénomènes sociaux...

La Conférence a donc souhaité que chacun des partenaires concernés (élus, techniciens, professionnels, usagers) développe une vision plus globale et moins centrée sur son domaine d'intervention (technique, économique...).

# LA SUITE DES TRAVAUX

Pour l'avenir, la Conférence Consultative souhaite approfondir sa réflexion dans tous les domaines évoqués précédemment.

Dans un premier temps, elle a souhaité revenir sur une des grandes fonctions identifiées comme élément structurant de l'espace "Agglomération Nantaise" :

## **"LA VILLE, ESPACE DE VIE ET DE SOLIDARITÉ".**

Dans son avis sur le projet 2005, la Conférence avait indiqué que :

***"L'Agglomération Nantaise, c'est d'abord 500 000 habitants qui oeuvrent chaque jour dans un cadre intercommunal. C'est un ensemble cohérent partageant au quotidien un mode de vie commun.***

***Les conditions de travail, d'habitat, de vie quotidienne, d'environnement, de distraction et de culture de ce demi-million d'habitants sont le premier élément à prendre en compte dans une stratégie de développement.***

***Il faut sauvegarder et conforter le "lien social" entre toutes les catégories de population. La "Forme de la ville", pour reprendre l'expression célèbre de Julien Gracq, est essentielle au maintien de ce lien.***

***Ce sont ces forces vives dont la Conférence est un élément de représentation qui façonnent l'Agglomération et en font une Communauté."***

Sur cette base, le groupe a souhaité engager des travaux pour réfléchir à des préoccupations qui soient communes aux collectivités et qui touchent à l'évolution de notre Société.

Parmi les thèmes envisageables ont d'ores et déjà été avancés :

- la violence urbaine,
- l'illettrisme,
- les nouveaux phénomènes sociaux,
- l'emploi des jeunes...

Bien entendu, il ne s'agit là que de propositions et d'autres sujets pourront être abordés.

Dans un premier temps, il a été convenu de recueillir les avis et suggestions des uns et des autres pour définir quelques axes de travail.

Les contributions individuelles des membres du groupe sont souhaitées pour pouvoir engager une réflexion qui prenne en compte des soucis communs.

Visites et auditions de personnalités viendront nourrir la réflexion du groupe.

---

**Au delà de ce "thème", la Conférence Consultative reste disponible pour répondre aux sollicitations du DISTRICT et apporter son éclairage et ses propositions sur tous les sujets qui déterminent l'avenir de notre espace de vie commun.**